

Guide d'utilisation de la Charte Biens et Services

La Charte Biens & Services s'accompagne de plusieurs documents

- Un document permettant d'analyser les fournisseurs à la lumière de certains des critères de la charte
- Un document reprenant une liste de fournisseurs recommandés pour certains Biens ou Services

1. Fiche d'étude d'un fournisseur de biens ou service

Il existe deux fiches d'étude différentes¹ qui ont pour but d'analyser l'alignement du prestataire avec les critères de la Chartes B&S :

- une pour les fournisseurs de biens
- une pour les fournisseurs de services.

Ces fiches d'étude ne prétendent pas à l'exhaustivité. Les questions qu'elles adressent permettent d'avoir une vue d'ensemble sur quelques éléments-clés, avec l'accessibilité de l'information comme point d'attention.

Les questions se basent sur les principes énoncés dans la charte et se répartissent en 3 sections d'analyse différentes :

- une partie GOUVERNANCE concernant des questions sur le statut de l'entreprise et sa localisation géographique
- une partie IMPACT ENVIRONNEMENTAL se focalisant sur l'énergie, la mobilité/le transport et le cas échéant les matières premières
- une partie, DÉMARCHE SOCIALE, se concentrant sur le bien-être des employés tout au long de la chaîne de production.

Pour chaque question il existe différentes réponses et à chaque réponse correspond un certain nombre de point. Ceux-ci ont été attribués en fonction de l'impact positif pour l'environnement et les personnes. Ils donnent donc une indication de ce qui est valorisés et ce qui ne l'est pas et sont ainsi un outil d'aide à la décision.

Nous vous invitons évidemment à creuser et à vous intéresser à d'autres questions propres au bien ou service en question.

Bien que les questions soient a priori simples et en un nombre limité, nous vous recommandons de contacter le fournisseur pour obtenir la réponse à ces questions. S'il n'est pas possible de rencontrer le fournisseur ou d'en parler de vive voix, nous recommandons d'utiliser un questionnaire écrit afin que les notes présentées dans le tableau n'influencent pas les réponses.

2. Répertoire/Annuaire

Nous avons créé un début de répertoire² avec quelques recommandations d'entreprises pour différents biens ou services.

Celui-ci sera alimenté dès que possible. Si vous avez des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à nous les adresser : isadora@farmstore.be

¹ CosyFood - Fiches d'analyse Biens ou Service, fichier comprenant 2 onglets

² CosyFood - Charte BS - Liste de fournisseurs recommandés 190123



Charte Biens & Services

Cette Charte est un outil au service d'un **positionnement engagé** de l'organisation/coopérative/entreprise/association. Il est du devoir de toutes les parties prenantes de s'engager à respecter l'esprit de cette charte et de veiller à sa bonne application. Cette Charte Biens & Services sera évolutive et a pour vocation à être améliorée par l'influence de l'intelligence collective et des idées nouvelles.

L'ensemble des critères ne s'appliquera pas toujours avec la même facilité ou pertinence en fonction des biens ou services. Cependant, les critères ci-dessous traduisent l'orientation et l'esprit de la démarche. L'ordre dans lequel les critères sont présentés n'est pas anodin et est à prendre en compte.

Globalement, nous privilégions la solution **la plus écologique et équitable**, pour accompagner l'effort général des magasins, du centre de coopération et des clients pour tendre vers une consommation plus responsable et durable. Pour autant que l'alternative existe, nous favorisons :

- le moindre recours aux matières premières neuves,
- la sobriété énergétique,
- les solutions générant le moins de déchets possible,
- les produits et services nécessitant le moins de transport possible,
- les produits les moins polluants et les plus renouvelables,
- les produits bio ou en conversion...

Les labels représentent des indications pertinentes. Les biens et services labellisés seront donc privilégiés. Quelques exemples sont présentés en fin de document.

Cette charte sert de guide à la décision pour tout contrat conclu ou toute dépense (importante) effectuée en vue de démontrer une attitude d'exemplarité s'engager dans la voie de l'amélioration continue.

Cela concerne donc des services tels que l'énergie, le traitement des déchets, les fournisseurs de matériel de bureaux, le service et produits de nettoyage, les services de livraisons etc. ou tout autre services ou biens nécessaires à la bonne gestion, l'entretien l'approvisionnement en matériel des magasins et de bureaux, magasins ou ateliers. Les critères présentés ci-après seront à prendre en compte pour orienter le choix vers la solution la plus équitable et soutenable écologiquement.

Afin d'étayer ces propos, nous mettons les critères en lien avec le référentiel de durabilité d'un système alimentaire développé dans le cadre du projet Co-Create CosyFood³.

1. Les matériaux recyclés et de seconde main⁴

³ CosyFood est un projet de l'action Co-Create 2015, financé par Innoviris. Les partenaires du projet sont Le Réseau des Gasap, La Vivrière, Färm et l'IGEAT. Plus d'information : <http://www.cocreate.brussels/-CosyFood>

⁴ Liens avec le P8 « Le système favorise le respect, la préservation et la régénération de l'environnement, en ce compris la biodiversité. », le P13 « Le système favorise la réduction de l'empreinte énergétique » et le P14 « Le système favorise la circularité des flux de ressources tout au long de la chaîne »



Nous nous engageons pour la réutilisation, le réemploi, le recyclage, le surcyclage et contre le gaspillage.

L'utilisation des matériaux recyclés ou de seconde main seront toujours privilégiés. Tout comme ceux fait-maison ou upcyclés (y compris par les collègues en interne). Nous favorisons donc également le Do-It-Yourself.

La réutilisation, le réemploi et l'upcycling⁵ seront favorisés par rapport au recyclage.

Les solutions éco-conçues ou réutilisables seront favorisées par rapport aux options à usage unique.

Par exemple : l'achat de bureaux ou de matériel informatique de seconde main, utilisation de papier recyclé, upcycling pour la décoration ou l'aménagement, etc.

2. Les fournisseurs locaux et matières premières belges⁶

Se fournir localement, c'est réduire les impacts écologiques liés au transport. C'est aussi valoriser le savoir-faire local, participer à l'économie belge et privilégier le travail effectué en Belgique pour un renforcement du tissu économique local⁷. Le but étant d'importer le moins possible de produits et de travail d'origine hors Belgique ou hors UE afin de favoriser la capacité de résilience de l'économie locale.

3. La sobriété énergétique et les énergies renouvelables⁸

Parce que le caractère limité de certaines ressources terrestres et les externalités négatives engendrées ne sont un secret pour (presque plus) personne, nous nous engageons à ne pas financer des modes production énergivores et/ou polluants.

Par exemple : nous privilégions, les appareils étiquetés A+(++), les livraisons à vélo, les fournisseurs d'électricité propre...

4. Les coopératives ou petites et moyennes structures indépendantes⁹

Le système de coopérative est une manière de démocratiser la gestion d'une entreprise et d'éviter que seuls les intérêts de quelques uns (peu nombreux) soient représentés¹⁰.

Proportionnellement, les petites structures emploient plus de personnes, c'est donc une manière de soutenir l'emploi.¹¹

Nous soutenons également l'économie sociale. Les structures ayant des objets sociaux concluants seront à privilégier.

⁵ Le surcyclage (upcycling) est la récupération des matériaux ou produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.

⁶ Liens avec le P2 « Le système favorise la viabilité économique de chaque acteur du système », le P3 « Le système contribue au développement du territoire » et P13 (empreinte énergétique)

⁷ Lien avec le C11 « L'ancrage local de l'emploi » du P3 (développement du territoire)

⁸ Liens avec le P8 (environnement et biodiversité) et le P13 (empreinte énergétique)

⁹ Liens avec le P6 « Le système permet un travail digne et favorisant le bien-être » et le P5 « Le système contribue à l'autonomie de tous les acteurs du système »

¹⁰ Lien avec le C1 « Le niveau d'équité de la répartition de la valeur ajoutée » du P1 « Le système se fonde sur des échanges équitables »

¹¹ Liens avec le C10 « La capacité de création d'emplois » du P3 (développement du territoire)



Nous soutenons la transparence pour favoriser une contribution au fonctionnement de la société. Nous évitons donc les sociétés ayant recours à l'optimisation fiscale via paradis fiscaux ou autre stratagème¹².

1. La qualité et le meilleur rapport qualité prix¹³

La qualité est synonyme de durabilité. Lorsque nous nous assurons de la qualité des fournitures et des services, nous assurons la diminution des dépenses futures (pour les fournitures) et d'augmenter le bien-être des travailleurs (pour les services) ainsi que des utilisateurs (nos collègues).

6. Le travail équitable¹⁴

Nous favorisons les services et biens dont les emplois rattachés sont rémunérés de manière juste et dont les conditions de travail sont décentes, et ce, sur toute la chaîne de production et de distribution. Ceci comprend notamment le rythme de travail¹⁵ et temps de pause, la juste rémunération, la sécurité ou précarité d'emploi.

Par exemple : les labels Fairtrade, FairWild, Fair for life, Rainforest Alliance, UTZ, et bien d'autres encore.

7. Les produits déjà implantés en rayon

Notre assortiment est de plus en plus réfléchi et est le reflet du travail sur la Charte produits et du Comité Marques. Les produits que nous proposons sont donc à privilégier.
Par exemple : les produits de nettoyage, le café et autres boissons...

D'une manière générale, la coopération entre différentes entités est à favoriser : les expériences des uns peuvent être utiles pour d'autres, des achats groupés peuvent faire gagner du temps et de l'argent.

Vive donc la concertation, la communication et la coordination !

Exemples de labels :

Labels globaux : EMAS, BCorp, Economy for Common Goods, ISO14001, ISO26000

Label local (Bruxelles) : Entreprise EcoDynamique

FSC ou PEFC pour le bois et papier

GOTS pour le textile

EPEAT (matériel informatique)

Logement et restauration : Label GoodFood (Bruxelles), SlowFood, La Clef Verte (logement)

¹² Liens avec le P3 (développement du territoire), le P4 (travail digne) et le P9 « Le système favorise la solidarité et la création de liens sociaux »

¹³ Lien avec le P4 (travail digne), P8 (environnement et biodiversité), P13 (empreinte énergétique) et P14 (circularité)

¹⁴ Liens avec le P1 (échanges équitables), le P2 (viabilité économique) et le P4 (travail digne)

¹⁵ Notamment le travail de nuit, si effectué de manière constante, comporte des risques pour la santé et des perturbations de la vie sociale et familiale. Source : Édouard, F., (2010), Le travail de nuit : impact sur les conditions de travail et de vie des salariés, p. 9-10.

